

Jeudi 18 octobre 2018 – N°3311



La nouvelle version d'Extranat nécessite une mise à jour des sites fédéraux qui ne sont donc pas disponibles. En attendant de pouvoir y accéder de nouveau (normalement lors de la semaine du 5 au 9 novembre), nous avons activé un site temporaire reprenant les informations principales.

Vous pouvez le consulter à l'adresse suivante : lif-natation.fr en complément de notre page Facebook.



**PLONGEZ DANS L'AVENTURE
DU « GRAND BAIN » !
SORTIE AU CINEMA LE
MERCREDI 24 OCTOBRE 2018**

Découvrez l'histoire de 5 hommes qui se lancent dans la natation artistique masculine avec le sentiment nouveau de trouver un sens à leur vie.

Une comédie avec notamment Guillaume Canet, Mathieu Amalric, Benoît Poelvoorde et Jean-Hugues Anglade, tous entraînés par les nageuses et entraîneurs de l'équipe de France

163, boulevard Mortier 75020 PARIS - Tel. : 01 40 31 19 20

<http://www.lif-natation.fr> - email : lif@lif-natation.fr

Siret : 784 808 818 000 24 - NAF 9312 Z - N° de déclaration d'existence : 117 522 584 75



Comme chaque année, la Fédération Française de Natation avec l'appui de la Ligue Ile-de-France va accueillir les visiteurs sur son stand Kidexpo du mercredi 31 octobre au dimanche 4 novembre, au parc des expositions, Porte de Versailles.

Petits et grands sont invités à participer à des démonstrations, des initiations, du sauvetage, du secourisme, et bien d'autres activités dans un bassin de 150 m².

Des séances d'Eveil Aquatique pour les enfants et leurs parents seront proposées le jeudi matin en présence de Frédéric Bousquet, médaillé olympique.

Une façon ludique de découvrir la natation sur Kidexpo

Un grand rendez-vous à ne pas manquer !!!!

Notre partenaire Eurocomswim vous fait bénéficier d'un code PROMO exclusif Ligue Ile-de-France de Natation sur les équipements Arena Profitez de -20%



*Valable toute l'année / Hors promotions en cours



www.eurocomswim.com

COMMISSION NATATION COURSE

Prévisionnel des structures d'accueil pour les compétitions Natation Course, Eau Libre et Maîtres de la Ligue Ile-de-France

NATATION COURSE ET EAU LIBRE	Dates	Bassins	Demandes
Interclubs TC	10 et/ou 11 novembre 2018	R1 : Georges Vallerey	Validée
5km régional indoor	2 décembre 2018	Sarcelles	Validée
Championnats régionaux 25m	8 au 9 décembre 2018	Bobigny, Savigny le Temple, Georges Vallerey	Validées
Meeting Francily' Hiver	14 au 16 décembre 2018	Sarcelles	Validée
Championnat régional Juniors	16 au 17 février 2019	Massy	Validée
Meeting Francily' Printemps	29 au 31 mars 2019	Sarcelles	Validée
Critérium Ile-de-France OPEN	12 au 14 avril 2019	Georges Vallerey	Validée
Coupe des Départements	Mercredi 8 mai 2019	Torcy	Validée
2000 M 12-13 ans	Samedi 11 mai 2019	Saint-Maur-des-Fossés	Validée
Interclubs Jeunes	18 et/ou 19 mai 2019	Versailles	Validée
Championnat régional Jeunes 25m	14 au 16 juin 2019	Chevreuse	En cours
Championnat régional 50m	29 juin au 1er juillet 2019	Villejuif	En cours

MAÎTRES	Dates	Bassins	Demandes
Interdépartementaux Maîtres	2 décembre 2018	Nanterre	Validée
Interclubs Maîtres	19 et 20 janvier 2019	Nanterre ok, Polytechnique, Villepinte	En cours
Championnats régionaux hiver des Maîtres	9 et 10 février 2019	Villepinte	En cours
Championnats régionaux été des Maîtres	18 et 19 mai 2019	Melun	En cours

Spécial règlements sportifs LIFN

Voici l'ensemble de nos règlements sportifs pour la saison 2019 sur Google Drive :

ENF : <http://goo.gl/bqsvhC>

Natation Artistique : <https://goo.gl/99nSbp>

Natation Course/Eau Libre : <http://goo.gl/xcvWJ2>

Maîtres : <https://goo.gl/D912uR>

Plongeon : <https://goo.gl/qs6Hyh>

Water-Polo : <https://goo.gl/5CcShX>

SELECTION STAGE CENTRES D'ACCESSION ET DE FORMATION- CANET-EN-ROUSSILLON

Départ le 21 octobre 2018

CAF de Melun, CAF de Saint-Germain-en-Laye et CAF de Courbevoie

CTS-R : Gwenaël BORDAIS, Jean-Lionel REY

Entraîneurs : Guillaume BENOIST, Hervé PIQUEE, Olivier SANGARIA

Nom Prénom	Club
BUGLER Enzo	CN MELUN VAL DE SEINE
CADROT Yoan	CN MELUN VAL DE SEINE
DA SILVA UMMENHOVER Thibault	CN MELUN VAL DE SEINE
DELANNOY Antoine	CN MELUN VAL DE SEINE
GEOFFROY Axel	CN MELUN VAL DE SEINE
OUALID GIRARD Sarah	CN MELUN VAL DE SEINE
TOURDES Alexis	CN MELUN VAL DE SEINE
BARBOSA Manoella	CNO ST-GERMAIN-EN-LAYE
DELMAS Justine	CNO ST-GERMAIN-EN-LAYE
DELMAS Lucie	CNO ST-GERMAIN-EN-LAYE
HUMBERT Juliette	CNO ST-GERMAIN-EN-LAYE
MEUTER Adelaide	CNO ST-GERMAIN-EN-LAYE
MOURET Lucile	CNO ST-GERMAIN-EN-LAYE
PEREIRA Mathis	CNO ST-GERMAIN-EN-LAYE
PORTAL Alex	CNO ST-GERMAIN-EN-LAYE
TEULE Enzo	CNO ST-GERMAIN-EN-LAYE
TEULE Leo	CNO ST-GERMAIN-EN-LAYE
AITKACI Carl	STADE FRANÇAIS O COURBEVOIE
BASSO-BERT Clara	STADE FRANÇAIS O COURBEVOIE
CHATTI Souhaïel	STADE FRANÇAIS O COURBEVOIE
FROUIN Meghan	STADE FRANÇAIS O COURBEVOIE
GORJAO MOREIRA Martin	STADE FRANÇAIS O COURBEVOIE
LECANU Maëlle	STADE FRANÇAIS O COURBEVOIE
ROSSILLON Virgile	STADE FRANÇAIS O COURBEVOIE

Meetings Natation Course Labellisés régionaux

Meetings Natation Course (hors Maîtres) Labellisés régionaux au 11 octobre 2018 Ligue Ile-de-France de Natation

NOM DU MEETING	Début Meeting	Fin du Meeting	BASSIN	Catégories des participants	STRUCTURE ORGANISATRICE
8ème Meeting Régional de Cergy Pontoise Natation	13/10/2018	14/10/2018	25 m	Jeunes-Juniors-Séniors	CERGY PONTOISE NATATION
8ème Saint Michel Sprint	13/10/2018	14/10/2018	25 m	Jeunes-Juniors-Séniors	CLUB NAUTIQUE DE SAINT-MICHEL-SUR-ORGE
21ème Meeting de la Vallée	23/11/2018	25/11/2018	25 m	Jeunes-Juniors-Séniors	AQUA NAT VALLEE DE CHEVREUSE
31ème Meeting de Meaux	19/01/2019	20/01/2019	25 m	Jeunes-Juniors-Séniors	C.S.MEAUX NATATION
Meeting Colombes Natation	08/02/2019	10/02/2019	50 m	Jeunes-Juniors-Séniors	COLOMBES NATATION
26ème Meeting du CNVM	06/04/2019	07/04/2019	25 m	Jeunes-Juniors-Séniors	CERCLE DES NAGEURS DU VAL MAUBUEE
11e meeting de la ville de Paris	25/05/2019	26/05/2019	50 m	Jeunes-Juniors-Séniors	NEPTUNE CLUB DE FRANCE
5e Meeting Georges Pécheraud	01/06/2019	02/06/2019	50 m	Jeunes-Juniors	CLUB DES NAGEURS DE PARIS

► COMMISSION WATER-POLO DU 15 OCTOBRE 2018

Présents : MM. Guerguadj, Veneau et Cocouch (ctsr)

FFN :

Informations échéances extraNat :

Fermeture extraNat et périodes de transfert

La date limite des transferts FFN à FFN est repoussée au 17 octobre 2018.

Documents à diffuser : suite à la réunion des Délégués et Arbitres Water-Polo qui s'est tenue les 6 et 7 octobre 2018 à l'INSEP

Courrier : Organisme Paritaire Arbitres et Délégués Water-Polo :

Les conditions sur l'arbitrage championnat de France U21

Nouvelle identité graphique pour les Championnats de France Elite féminin et masculin



Pôle INSEP: Demande formation d'officiel B

LIFN :

R1 : Désistement d'Antony natation

Open dames :

Engagement de : Entente Antony/SCM Châtillon - AS Montgeron WP - Montmartre natation - Racing Club de France.

Le secrétaire : Otheman Guerguadj

Le président : Gérard Veneau

COMMISSION NATATION ARTISTIQUE

MISE A JOUR CALENDRIER 2018 – 2019

ATTENTION : CHANGEMENT DE DATE SUR LE SYNCHRO NAT DU 12 MAI. IL EST REPORTE AU 16 JUIN 2019.

Pour les lieux de compétition, pour ceux avec des points d'interrogation, nous sommes en attente des confirmations. La priorité sera donnée au club qui aura une confirmation ferme avec les horaires. N'hésitez pas à vous positionner !

DATE	COMPETITION	LIEU
18 nov 18	SYNCHRONAT	Pontault-Combault
24/25 nov 18	Journées d'Automne	Corbeil ?
09 déc 18	SYNCHRONAT	Massy
19 janv 19	Journées Techniques Hiver	Pontault-Combault
20 janv 19	Challenge Néphéliane Hiver	
3 fév 19	SYNCHRONAT	Massy
16/17 fév 19	Tournoi de Printemps	Paris
16/17 mars 19	Championnats Interrégionaux Eté Nationale 3 Juniors	Cergy
24 mars 19	SYNCHRONAT	Pontault-Combault
13/14 avr 19	Championnats régionaux Jeunes	Cergy
4/5 mai 19	Championnats Interrégionaux Eté Nationale 3 Jeunes	Massy
18/19 mai 19	Championnats Régionaux Avenir	
25/26 mai 19	Eliminatoire Challenge Coupe Promo	Massy
8/9 juin 19	Championnats Interrégionaux Eté Nationale 3 Séniors/TC	Corbeil ?
	Championnats Interrégionaux Eté Nationale 3 Avenir	
15 juin 19	Animation ballets Poussines	Corbeil ?
16 juin 19	SYNCHRONAT	Corbeil ?
22/23 juin 19	Finale Challenge Coupe Promo A&B	

REFORME DES LICENCES

Natation pour tous :

- Sauv'nage
- Passeport de l'eau & Pass'compétition
- Synchro Découvertes
- Ainsi que les compétitions du programme d'animation de la Ligue à savoir : Challenge Poussines, Challenge Néphéliane

Licence compétition :

- A partir du Synchro'Argent
- Pour toutes les compétitions régionales et inter-régionales (y compris le Challenge Promo)

FORMATION OFFICIELS B & C

Une formation aura lieu le 25 novembre 2018, le matin des Journées d'Automne.

Date limite d'inscription : 18 novembre 2018

COMMISSION DES MAÎTRES

Du nouveau chez les Maîtres avec le *Championnat open des Maîtres par équipe des comités départementaux*

Afin d'innover, il a été décidé de créer pour les Maîtres de la Natation Course, une nouvelle compétition intitulée *Championnat open des Maîtres par équipe des comités départementaux* qui se déroulera le dimanche 2 décembre 2018 à Nanterre.

Ce championnat, en bassin de 25 mètres, associera des équipes de comités départementaux composées de 10 membres qui s'affrontent sur les mêmes épreuves et selon les mêmes règles que les interclubs Maîtres (voir pour cela le règlement LIFN des Maîtres). Chaque comité engagera au maximum 5 équipes. Le classement sera établi par total des points des 3 premières équipes. S'agissant d'un championnat open, des équipes d'un comité hors Ile-de-France seront acceptées mais ne pourront pas concourir pour le titre.

Le chiffre de 50 nageurs maximum et de 30 minimum a été retenu pour tenir compte des ressources de chaque département et du bassin à 8 lignes d'eau de Nanterre qui accueillera la première compétition.

Une coupe sera remise au 1^{er} comité départemental appartenant à la région d'Ile-de-France. Elle sera remise en jeu chaque année dans les mêmes conditions. Le nom du département sera inscrit sur la coupe. Les trois premiers comités seront récompensés.

Rappel des épreuves

1 ^{ère} partie	Pause	2 ^{ième} partie
10 x 50 m NL* Course des remplaçants 400 NL 100 Papillon 50 Dos 100 Brasse 50 L *composés obligatoirement de tous les nageurs de la même équipe participant aux épreuves individuelles.	$\frac{1}{4}$ d'heure	100 NL 50 Brasse 100 Dos 50 Papillon 200 4 N 4 x 50 m 4 N* 4 x 50 m NL* * composés obligatoirement de 2 dames et 2 messieurs autres que ceux du 4 x 50 m nage libre. * composés obligatoirement de 2 dames et 2 messieurs autres que ceux du 4 x 50 m 4 nages.

Merci aux comités départementaux de bien vouloir communiquer à la LIFN pour le **12 NOVEMBRE 2018** le nombre d'équipes envisagé.

Pour tout renseignement complémentaire voir le règlement des Maîtres 2018/2019 de la LIFN ou adresser un mel à la LIFN.

Joël Ferry
Président de la commission des Maîtres

► COMMISSION DE DEVELOPPEMENT



Le COLLECTIF 'CLUBS'

Suite à l'annonce de juin 2018, la commission de développement de la ligue, propose de mettre en place pour cette rentrée 2018, un COLLECTIF 'CLUBS'

Pour l'instant 5 clubs se sont fait connaître pour participer à ce projet, alors, pourquoi pas vous ?

Qu'est-ce que le COLLECTIF 'CLUBS' ?

C'est le regroupement dans un collectif, de clubs volontaires, de différentes tailles, pour participer à une réflexion d'ensemble en vue de définir les besoins des clubs et d'essayer ensemble d'y répondre au mieux.

Ce collectif devrait être composé au minimum de 9 à 12 clubs franciliens et couvrir l'ensemble des disciplines et activités proposées par la fédération.

Afin de diversifier les clubs participants, le collectif s'appuiera sur le nombre de licenciés (saison 2017/2018) :

- 3 à 4 clubs disposant au minimum de 500 licenciés
- 3 à 4 clubs disposant de 150 à 500 licenciés
- 3 à 4 clubs disposant de moins de 150 licenciés

Un COLLECTIF 'CLUBS' pourquoi faire ?

Les participants au collectif devront, en début de saison, mener une réflexion collective, visant à déterminer les besoins fonctionnels des clubs, les classer puis définir pour chaque saison, un ou deux besoins prioritaires que la commission de développement essaiera de combler durant la saison.

Les clubs participants seront avertis de l'évolution des travaux, une réunion 'bilan' sera organisée en fin de saison pour évoquer les difficultés rencontrées et savoir si le challenge a été réussi.

Est-ce que je peux participer au COLLECTIF 'CLUBS' ?

La désignation des clubs participants se fera à partir des clubs volontaires qui se seront fait connaître.

Avec l'aval de son président, toute personne impliquée dans le club participant (Comité Directeur, encadrant, etc..) pourra le représenter lors des réunions du collectif.

En fonction du nombre de candidats, les clubs participants pourront être renouvelés en début de chaque saison, soit partiellement, soit en totalité.

Les comités départementaux pourront également en accord avec les intéressés, proposer l'intégration de clubs dans le collectif.

NOTE : Nous souhaitons que ce collectif soit dynamique, que ses réflexions et ses choix amènent et entraînent des améliorations de fonctionnement pour l'ensemble des clubs de la ligue. Alors n'hésitez pas à venir avec des idées. Certes nous ne pourrons pas tout régler la première saison, mais à chaque saison son challenge et nous pourrons ainsi progresser à notre rythme.

Ma participation au COLLECTIF 'CLUBS' va-t-elle me prendre beaucoup de temps ?

Non, le collectif n'aura pas *la réunionite aigue*, nous savons que votre temps est précieux.

De deux à trois réunions sont prévues pour l'ensemble de la saison (une à deux à la rentrée pour définir les priorités et une réunion 'bilan' en fin de saison).

Si votre club souhaite postuler pour participer au COLLECTIF 'CLUBS', pour la saison 2018/2019, faites-nous le savoir en adressant un message à l'adresse suivante :

pfradet@lif-natation.fr Objet : Collectif 'Clubs'

P. FRADET
Vice-Président Délégué
De la Ligue Ile de France de Natation.

► POUR RAPPEL

Rappel aux clubs sur la procédure à suivre pour licencier un adhérent

Première étape : le « formulaire-licence »

- Les formulaires de demande de licence sont à la disposition du club sur extraNat ou sur le site FFN : https://ffn.extranat.fr/html/ressources/ffn/formulaire_licence_2019.pdf

- Le club doit imprimer le « formulaire-licence » **et le faire remplir et signer par le licencié** en double exemplaire (un pour le club, un pour l'adhérent) ou, s'il s'agit d'un mineur non émancipé, par la personne exerçant sur lui l'autorité parentale.

- Le club conserve pendant toute la durée de la saison cette demande de licence qui est la preuve de la volonté d'adhérer à la Fédération et de bénéficier ou non de l'assurance fédérale.

Pour rappel : La Code du sport pose à la charge des associations une obligation d'information sur l'intérêt pour leurs adhérents de souscrire un contrat d'assurance de personnes « couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer » (Code du sport, article L 321-4). Le « formulaire-licence » est l'occasion pour le club de satisfaire à cette première obligation.

A noter : dans un arrêt du 6 mai 2016, la Cour d'Appel de Colmar a rappelé qu'une association sportive était tenue de transmettre à chaque adhérent une notice d'information, en application de l'article L. 321-4 du Code du sport, sous peine de voir sa responsabilité engagée pour manquement à son devoir de conseil et d'information.

En l'espèce, la Cour a souligné que l'association ne rapportait pas la preuve de la remise au requérant de cette notice d'information. En effet, seul était produit par l'association un exemplaire vierge du formulaire de demande de licence qui n'apporte pas à l'adhérent des informations équivalentes à celles devant figurer dans la notice établie par l'assureur. En conséquence, étant donné que les préjudices invoqués par la victime étaient bien des préjudices corporels ayant vocation à être garantis par une assurance de personne, la Cour a considéré que l'association avait commis un manquement à son obligation d'information de nature à engager sa responsabilité (CA de Colmar, 6 mai 2016 n° 14/02897, Monsieur X).

De plus, le statut de licencié FFN offre la possibilité de bénéficier d'une assurance « individuelle-accident ». Cependant, puisqu'il ne s'agit pas d'une assurance obligatoire, le respect de la liberté contractuelle suppose de faire connaître au licencié le prix de la garantie de base, son caractère non obligatoire, la possibilité d'y renoncer et la faculté de souscrire une option complémentaire offrant davantage de garanties.

Le « formulaire-licence » permet au club de satisfaire à cette seconde obligation.

Dès lors, dans le cas où l'un de vos adhérents soutiendrait qu'il n'a pas été informé de la possibilité de souscrire à l'assurance « individuelle-accident » ou de souscrire une option supplémentaire, le « formulaire-licence » constitue une preuve susceptible d'être opposée.

Deuxième étape : le certificat médical

Lors de la prise de première licence, le club s'assure de la présentation par le licencié-pratiquant d'un certificat médical datant de moins d'un an et permettant d'établir l'absence de contre-indication à la pratique de la ou des disciplines fédérales envisagées (précisant le cas échéant, en compétition).

Lors du renouvellement d'une licence, qui s'entend comme la délivrance d'une nouvelle licence sans discontinuité dans le temps avec la précédente, le club s'assure de la présentation par le licencié pratiquant d'une attestation de réponse négative au questionnaire santé.

A noter que ce questionnaire santé peut être renouvelé au maximum deux (2) ans de suite.

A la suite de quoi, un nouveau certificat médical de non contre-indication à la pratique de la ou des disciplines fédérales envisagées sera exigé.

LICENCE									
Obtention	Renouvellements								
Année N	Année N + 1	Année N + 2	Année N + 3 (renouvellement triennal)	Année N + 4	Année N + 5	Année N + 6 (renouvellement triennal)	Année N + 7	Année N + 8	Année N + 9 (renouvellement triennal)
Certificat médical	Questionnaire de santé	Questionnaire de santé	Certificat médical	Questionnaire de santé	Questionnaire de santé	Certificat médical	Questionnaire de santé	Questionnaire de santé	Certificat médical

En revanche, s'il s'agit d'un licencié non-pratiquant, le club peut directement passer à la troisième étape.

Troisième étape : le paiement de la cotisation

Le club s'assure de la transmission par le licencié du titre de paiement de la cotisation (licence FFN + adhésion).

POUR RAPPEL :

Les garanties d'assurance sont accordées dès l'accomplissement de ces trois premières étapes ; les licenciés peuvent donc commencer à pratiquer les différentes disciplines.

Cependant, la quatrième étape doit être réalisée dans les plus brefs délais.

Quatrième (et dernière !) étape : l'enregistrement sur extraNat

Le club enregistre les données relatives à ses licenciés sur la base de données fédérales et les actualise en tant que de besoin, et est responsable des données fournies à la Fédération.

Attestation 100% licences

Afin de mettre à jour la liste des clubs 100% licences, nous vous remercions de bien vouloir envoyer votre attestation sur l'honneur à votre comité départemental en complétant le document ci-joint stipulant que vous avez licencié l'ensemble de vos adhérents à la FFN la saison passée.

Votre Comité Départemental nous fera parvenir ensuite l'ensemble des attestations qu'il aura validées.

LES ATTESTATIONS DOIVENT NOUS PARVENIR (PAR LES COMITES DEPARTEMENTAUX) AVANT LE 19 OCTOBRE



Club :

A..... le

Objet : Dispositif 100% licences – attestation sur l'honneur

Je soussigné(e)....., Président(e) du club, certifie sur l'honneur que tous les adhérents du club au cours de la saison 2017/2018 pratiquant une activité relevant de la Fédération Française de Natation ont été licenciés auprès de celle-ci.

Je suis à votre disposition pour tout renseignement complémentaire qui vous paraîtrait utile.

Signature Président(e)

« Tampon du club »



LES EVOLUTIONS REGLEMENTAIRES ENF 2018-2019

Le **règlement Régional Ile-de-France ENF** intègre l'ensemble des orientations, des règles et des dispositifs proposés au niveau fédéral. Ceux-ci sont présentés dans le règlement de l'École de la Fédération Française de Natation que nous vous invitons à consulter et à télécharger en ligne sur le site FFN à l'adresse suivante :

https://ffn.extranat.fr/html/ressources/pub/2019_annuel_reglements_version_2.pdf

Voici les principales modifications :

« Des règles de l'École de Natation Française aménagées »

Pour faire suite aux remontées de terrain, il y avait une volonté fédérale de faire évoluer l'ENF, sans toutefois la dénaturer et en tenant compte des avancées actuelles en terme de réglementation.

AMÉNAGEMENTS :

Ainsi, pour cette nouvelle saison sportive 2018/2019, chaque nageur licencié au sein de la FFN âgé de 10 ans et moins (né en 2009 et après) prendra part obligatoirement à l'ENF. Les nageurs âgés de 11 ans et plus (nés en 2008 et avant) ne sont pas soumis au caractère obligatoire de l'ENF, ils peuvent cependant prendre part au dispositif s'ils le souhaitent.

NOUVEAUTÉS :

A partir de cette nouvelle saison sportive, les nageurs expatriés ou étrangers, licenciés au sein de la FFN, âgés de 10 ans et moins (nés en 2009 et après) peuvent bénéficier, sur demande motivée auprès de la FFN et après accord de celle-ci, d'une dispense de passage de tests ENF, délivrée au cas par cas, pour prendre part aux compétitions du programme fédéral.

RAPPEL :

La réussite au test du Pass'sports de l'eau est soumise à la présentation et la validation, au minimum, de trois tests au choix.

L'accès à la compétition Pour les 2009 et après :

Laisser un temps suffisant pour permettre à l'enfant de se former aux problématiques sécuritaires liées à son activité (Sauv'nage) et à une construction plus élaborée du nageur à partir de la multiplicité des situations pédagogiques (Pass'sports de l'eau).

Les nageurs âgés de 10 ans et moins (nés en 2009 et après) s'engagent au test du Sauv'nage, puis au test du Pass'sports de l'eau et enfin au test du Pass'compétition avant d'accéder à la compétition.



OFFRES D'EMPLOI

Le Cercle des Sports Nautiques de Guyancourt (78) recherche un ou plusieurs éducateurs sportifs (H/F) pour le 1^{er} septembre 2018 en renfort des postes actuels.

Groupes

Initiation - perfectionnement - Ecole de Natation Française - Natation perfectionnement Jeunes et Adultes - Aquagym - Compétition Avenirs ou Jeunes

Profil

BEESAN - BPJEPS AAN (carte professionnelle et recyclage PSE1 à jour)

Postes

CDI temps plein ou CDI intermittent - temps de travail annualisé - Rémunération selon CCNS et expérience

Horaires en fonction des groupes de 17h à 22h en semaine et samedi, 8h30 à 12h

Merci d'adresser votre CV ainsi qu'une lettre de motivation par mail à contact@csnguyancourt.fr



Fontenay-Sous-Bois (94) : le club de l'USF Natation recrute pour la saison 2018/2019 des éducateurs / entraîneurs H/F, BEESAN ou BPJEPS à partir du mois de septembre.

Différentes activités coexistent au sein de notre club :

- Jardin aquatique ;
- Ecole de natation (ENF 1 / ENF 2) ;
- Aquagym.

Le poste proposé est un CDD d'un an renouvelable. Les horaires sont variables en fonction du ou des groupes attribué(s) (horaires en soirées).

Rémunération de 24 €/H (Taux Horaire Brut)

Pour plus d'informations, **contactez Mme Onidi**, Présidente de la section au **06.07.59.44.36**.

Les personnes intéressées peuvent postuler en envoyant leur candidature par mail : usfnatation@gmail.com.



La VGA SPORTS D'EAU de Saint-Maur (Val-de-Marne) recherche un entraîneur de Natation Course pour suivre un groupe compétition 9-10 ans et un groupe Compétition 14 ans et plus.

Au total, 8h30 par semaine, avec stages et compétitions en plus.

Poste à pourvoir dès maintenant

Pour plus d'infos : natation@vgasportsdeau.org



CLUB NAUTIQUE DE VIRY-CHATILLON

www.cnv-natation.com



LE CLUB NAUTIQUE DE VIRY CHATILLON NATATION RECHERCHE DES EDUCATEURS

Le **CN Viry Chatillon Natation (91)** recherche pour la saison prochaine 2018-2019

des éducateurs pour l'encadrement de groupes :

Jardins Aquatiques, Écoles de Natation, Perfectionnement et Aquagym

(BEESAN ou BPJEPS)

Salaire selon convention collective et expérience

Envoyez vos candidatures avec CV avec lettre de motivation à
presidentcnavnatation@gmail.com et cnv.natation@orange.fr



Le **RUEIL ATHLETIC CLUB (92)** recherche un éducateur sportif (H/F) pour le 10 septembre 2018 pour ses groupes Avenirs, Jeunes de niveau régional à Interrégional ainsi que pour son groupe adulte.

Profil : BEESAN - BPJEPSAAN (avec sa carte professionnelle)

Poste CDI intermittent. Temps partiel annualisé.

Heures de travail :

Lundi 17h30 - 22h

Mardi 17h - 20h30

Mercredi 17h - 20h30

Jeudi 17h - 20h

Vendredi 17h - 20h30

Samedi et dimanche suivant le calendrier des compétitions

Merci d'envoyer un CV ainsi qu'une lettre de motivation par mail à :
annebrossois@yahoo.fr

L'EN Longjumeau 91 recrute pour début novembre.

1 BEESAN ou DEJEPS « mention natation course » pour encadrer son groupe compétition Juniors /Séniors (jours : lundi de 18h à 19h30, mardi de 18h30 à 20h30, mercredi de 18h30 à 20h30, jeudi de 19h à 20h30, samedi de 13h15 à 14h30, plus quelques créneaux de PPG ou musculation et présence aux compétitions)

Et

1 BEESAN ou DEJEPS « mention natation course » pour encadrer son groupe Masters (jours : lundi de 19h30 à 20h45, mercredi de 19h00 à 20h30, vendredi de 20h45 à 22h15 et présence aux compétitions)

Envoyer vos candidatures à : president.enl91@gmail.com



